

Tribune

Supprimer l'Aide Médicale d'État, c'est le contraire de l'humanisme et c'est mettre en danger la santé de toutes et tous.

Les Villes-Santé sont extrêmement inquiètes des résultats du vote du Sénat le 07 novembre dernier qui, dans le cadre de l'examen du projet de loi sur l'immigration, met fin à l'Aide Médicale d'État (AME).

En effet, en permettant l'accès aux soins aux personnes en situation irrégulière sur le territoire français, l'Aide Médicale d'État permet de nous protéger toutes et tous de la diffusion des maladies transmissibles et contagieuses. Évidemment, ce dispositif correspond aussi à nos valeurs de solidarité et d'actions en santé qui ne laisse personne sur le bord du chemin. Solidarité et efficacité en santé publique vont de pair, le COVID-19 nous l'a rappelé de manière manifeste.

Le gouvernement s'est exprimé, par la voix du Ministre de la Santé et de la Prévention Aurélien Rousseau, pour affirmer qu'il ne se ferait pas le relais de la position du Sénat lors du passage devant l'Assemblée Nationale en rappelant que cette aide est un dispositif de santé publique, et que sa suppression n'a pas sa place dans une loi sur l'immigration. Il pointe également le fait que sa suppression mettrait les hôpitaux en grande difficulté.

Le Réseau français des Villes-Santé appelle à ce que l'ensemble de la société soit attentive à ce que cet engagement soit tenu et que les idées démagogiques n'amènent pas un recul supplémentaire de notre système de santé et de solidarité. Le Réseau français Villes-Santé soutient la tribune des 3 000 soignants opposés à la suppression de l'Aide Médicale d'État. Ils font l'honneur de notre pays.